

CONSEIL MUNICIPAL : Séance du 22 Février 2017

Conseillers en exercice : 15

Conseillers présents : 12

Date de convocation : 15 Février 2017

Absents excusés : Colette AUBRY (pouvoir donné à Pascal DROGREY), Séverine VIE (pouvoir donné à Sonia SEPREZ), Denis CLERC

Secrétaire de séance : Hélène DIETRICH

Le maire donne lecture du compte rendu de la réunion du conseil du 20 Décembre 2016 qui est approuvé à l'unanimité.

Le conseil accepte les ajouts suivants à l'ordre du jour : nomination d'un représentant CLETC/délivrance des cartes nationales d'identité/délibération travaux salle des fêtes.

Ordre du jour

1. *Choix de la banque pour l'emprunt des travaux de la salle des fêtes et de la future caserne des pompiers :*

Nous avons réceptionné deux offres de la part de la BPBFC et du CRCA. Nous faisons le choix d'accepter la proposition du mieux disant à savoir la proposition de la BPBFC, nous empruntons donc la somme de 100 000 euros à un taux fixe de 0.95% pour une durée de 15ans.

2. *Devis des travaux pour la salle des fêtes*

Nous avons réceptionné divers devis pour les travaux de réfection de la salle des fêtes qui auront lieu en 2017 (toiture, fenêtres, intérieur salle des fêtes, intérieur mairie, parking...). La commission travaux va se réunir très prochainement pour étudier ces devis.

3. *Délibération travaux salle des fêtes*

Le conseil autorise le maire à demander les subventions au conseil départemental, au sénateur et au Préfet et approuve le plan de financement suivant :

Coût global des travaux : 65 950 € HT = 19 785 € HT Subvention DETR, 7 583 € HT Subvention ESTJ, 6 500 € HT Réserve parlementaire, 32 082 € HT Emprunt.

4. *Devis des travaux au Chemin de Bannans*

Nous procédons à l'examen des devis pour les travaux au Chemin de Bannans. Le conseil accepte le devis de l'entreprise Bonnefoy pour un coût global de 4 676 € HT.

5. *Dérogation concession cimetière*

Lecture du courrier de M et Mme Parisot, habitants de Villette-les-Arbois, nous sollicitant pour l'acquisition d'une concession funéraire. Le règlement régissant le cimetière de Mesnay ne prévoit pas cette possibilité, nous ne pouvons donc pas accepter la demande en l'état. Nous allons leur adresser un courrier en réponse pour leur rappeler les dispositions prévues par le règlement.

6. *Devis pour les feux d'artifice pour Juillet 2017*

Le conseil accepte, le devis de « Arti Show » pour le feu d'artifice qui aura lieu en Juillet 2017 à Mesnay. Le coût s'élève à 1 421 €.

7. *Nomination d'un représentant CLETC*

Le conseil communautaire a créé la CLETC, chargée d'évaluer les transferts de charges inhérents aux transferts de compétences. Sa composition est de 1 représentant par commune et de 3 pour les bourgs-centres.

Le conseil désigne Monsieur le maire comme représentant pour la commune de Mesnay.

8. Délivrance des cartes nationales d'identité:

-Les cartes nationales d'identité ne pourront plus être délivrées par la mairie de Mesnay, ses habitants devront dorénavant se rendre à la mairie d'Arbois. Un arrêté du ministre de l'intérieur doit fixer prochainement la date à compter de laquelle les dispositions du décret s'appliqueront.

-Lecture du courrier de l'Association des maires de France proposant à chaque commune de prendre une motion afin de faire part des complications que cela entraînerait (perte de proximité, création de postes...). La motion est approuvée à l'unanimité par le conseil.

9. Questions diverses

->Rappel dates des élections présidentielles : Dimanche 23 Avril 2017 et Dimanche 07 Mai 2017

Elections législatives : Dimanche 11 Juin 2017 et Dimanche 18 Juin

->Bois : les recettes de bois pour 2017 sont estimées à 37 000€, les dépenses sont estimées à 15 000€.

->Lecture du courrier du maire de la ville de Poligny nous faisant part de leur projet d'implantation sur notre territoire d'une Résidence Services pour Seniors. Ils sont à la recherche de bénévoles afin d'enquêter auprès des seniors de chaque commune. En ce qui concerne la commune de Mesnay, vous pouvez-vous présenter à la mairie si vous souhaitez être bénévole.

FIN DE SEANCE